

COMMUNIQUE PRESSE 28 octobre 2015
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

**Signature à Auschwitz d'une Convention de partenariat
entre la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation
et le Musée national d'Auschwitz-Birkenau**

Ce 28 octobre 2015 a été signée une convention de partenariat par Piotr Cywinsky, directeur du Musée national d'Auschwitz-Birkenau et Alain Chouraqui Président de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, à l'occasion d'un colloque international organisé par la Musée national d'Auschwitz et en présence de Monsieur Thierry Guichoux, Consul Général de France à Cracovie.

Cette convention souligne le lien entre les deux extrémités de la chaîne concentrationnaire mise en place par les nazis et leurs collaborateurs. Pour plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés par Vichy depuis le Camp des Milles, celui-ci représente en effet le commencement d'un tragique destin qui les mena au Camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau pour y être assassinés dans le cadre de la « solution finale ».

La compétence et l'expérience de l'institution de référence mondiale qu'est le Musée national d'Auschwitz-Birkenau viennent rencontrer les spécificités historiques, scientifiques et pédagogiques du Site-mémorial du Camp des Milles. Celles-ci apportent en effet des clés de compréhension des mécanismes humains ayant conduit au pire et des capacités à y résister.

Elles sont développées notamment dans le cadre d'un Volet réflexif interdisciplinaire et intergénérationnel unique dans un lieu de mémoire et reconnues au niveau international par l'attribution d'une Chaire de l'UNESCO *Education à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires*, inaugurée le 8 octobre dernier au camp des Milles par le Président de la République et la Directrice générale de l'UNESCO.

Le partenariat engagé doit permettre l'organisation d'actions conjointes dans le domaine de l'éducation citoyenne, de la culture, de la formation et de la recherche scientifique, ainsi que la mise en commun ou l'élaboration conjointe d'expositions et de matériels pédagogiques, auprès des jeunes en particulier.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la dimension historique, éducative et citoyenne voulue aussi bien par le Musée national d'Auschwitz-Birkenau que par les fondateurs du Site-mémorial du Camp des Milles pour que l'Homme puisse apprendre de son passé et exerce efficacement sa vigilance face au retour possible des horreurs de cette histoire.

Il fait suite à la participation du Musée National d'Auschwitz, avec d'autres mémoriaux français et étrangers, notamment rwandais, aux réunions initiées après janvier 2015 par la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, pour mieux s'appuyer sur la mémoire et agir face aux enjeux du présent.

Contacts Presse :

ODILE BOYER
odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK
dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale".

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Cette exposition est complétée par celle de l'OSE "Sauver les Enfants" : 1938-1945

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.